

Production et utilisation des informations comptables dans les entreprises familiales au Cameroun

Production and use of accounting information in family companies in Cameroon

MOUMENI Yvonne

Doctorante à la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion, Département de comptabilité et Finance, Université de Dschang, Laboratoire de recherche en management (LAREMA), Cameroun

E-mail : yvonnemoumeni@yahoo.fr

Borice FOKOU

Doctorant à la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion, Département de comptabilité et Finance, Université de Dschang, Laboratoire de recherche en management (LAREMA), Cameroun

E-mail : fobo708@yahoo.fr

Date de soumission : 01/11/2019

Date d'acceptation : 23/12/2019

Pour citer cet article :

MOUMENI. Y & FOKOU. B (2019) «Production et utilisation des informations comptables dans les entreprises familiales au Cameroun», Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit «Numéro11 : Décembre 2019 / Volume 4 : Numéro 3 » pp : 707 - 726

Digital Object Identifier : <https://doi.org/10.5281/zenodo.3597493>

Résumé :

L'importance accordée par la littérature aux informations comptables n'est pas la même lorsqu'on fait une observation empirique. Ce constat nous a amené à réfléchir sur cette contradiction, l'objectif étant de voir l'importance accordée aux informations comptables dans les entreprises familiales camerounaises. Une enquête auprès de 61 entreprises familiales camerounaises nous a permis d'avoir, grâce au tri à plat, les résultats selon lesquels les entreprises familiales camerounaises respectent les normes et principes comptables en vigueur, et puis qu'elles produisent les informations comptables principalement pour satisfaire l'autorité fiscale. Nous avons également, grâce à la régression logistique, obtenu le résultat selon lequel, les caractéristiques propres aux dirigeants et à l'entreprise influent sur la production et l'utilisation des informations comptables.

Mots clés : Système d'Information Comptable ; Contingence comportementale ; contingence structurelle ; Entreprise familiale.

Abstract:

The importance given by the literature to accounting information is not the same when making an empirical observation. This observation led us to reflect on this contradiction, the objective being to see the importance given to accounting information in Cameroonian family businesses. A survey of 61 Cameroonian family companies enabled us to obtain, due to the flat sorting, the results according to which the Cameroonian family enterprises comply with the standards and accounting principles in force, because they mainly produce the accounting information to satisfy The tax authority. Due to the logistic regression, we also obtained the result that the characteristics proper to managers and the company influence the production and use of accounting information.

Keywords: Accounting Information System; Behavioral Contingency; Structural Contingency; Family Business.

Introduction

Parmi les nombreuses interrogations qui suscitent la curiosité aujourd'hui, il en est une qui frappe tout observateur attentif, le problème de faillite des entreprises. En France par exemple, Malgré les espoirs de reprise, le nombre de faillites d'entreprises reste à un niveau très élevé. Les dernières statistiques de la Banque de France de 2015, montrent qu'à fin mars, le nombre de défaillances enregistrées sur les douze derniers mois était en hausse de 0,8% pour atteindre 63.775.¹ Ces chiffres sont encore plus élevés dans les pays d'Afrique subsaharienne en général et au Cameroun en particulier. En effet, le DSCE (Document pour la stratégie, la croissance et l'emploi) a montré en 2009 que le taux de morbidité des entreprises au Cameroun est de 32%. Selon le rapport de l'Institut National de la Statistique sur La démographie des entreprises en 2010, le taux de fermetures d'entreprises sociétaires se situe à 20%, contre 80% des entreprises de personnes et individuelle.

Le Recensement Général des Entreprises de 2016, nous montre que plus de 90% des entreprises camerounaises sont des entreprises individuelles. Presque toutes ces entreprises entrent dans la définition de l'entreprise familiale donnée en contexte camerounais par Feudjo en 2006. Selon Bounkou- Bazika (2004), en Afrique noire, l'entreprise familiale détient encore une place plus importante que dans les sociétés capitalistes marquées par la désagrégation de la cellule familiale. Elles occupent une place de pourvoyeuse et de gestion des emplois à faible coût et par conséquent sont des vecteurs de lutte contre le chômage.

L'information comptable est indispensable au bon pilotage de toute entreprise, même familiale. Mais le caractère singulier de cette dernière, ainsi que ses spécificités par rapport aux entreprises sociétaires notamment dans la structure du capital lui donnent souvent un comportement atypique dans la production des informations comptables. Or, avec la mondialisation des économies aujourd'hui, ces entreprises se doivent d'assurer leur survie et leur pérennité. Il se pose donc le problème de performance, ce qui contraint leurs dirigeants à adopter des outils leur permettant de produire des biens et services compétitifs mais surtout de contrôler la situation de leurs patrimoines. Plusieurs faillites sont expliquées par l'absence fréquente de ces outils de gestion (Holmes et Nicholls, 1988 ; McMahon et Holmes, 1991 ; Colot et Michel, 1996). Au regard du souci de pérennisation des entreprises et de la quête de niveau de performance de plus en plus élevé (Khaldi M.A, 2019), nous sommes alors en droit

¹ Journal le Figaro, Publié le 09/06/2015 à 13:01

de nous demander **quelle est l'importance qui est accordée à la production et à l'utilisation des informations comptables dans les entreprises familiales au Cameroun ?**

Nous voulons de façon précise savoir quel est le comportement comptable dans cette catégorie d'entreprises. Pour répondre à cette question nous allons dans une première section présenter le cadre conceptuel de la recherche ainsi que les hypothèses, la deuxième section sera consacrée à la démarche méthodologique. Les résultats de la recherche feront l'objet de la dernière section.

1. Cadre conceptuel et hypothèses de la recherche

L'information produite dans l'entreprise est d'une importance capitale pour la survie de celle-ci, surtout lorsque cette dernière est utilisée à de bonnes fins. Ceci implique qu'elle est indéniable pour les entreprises familiales.

1.1. L'entreprise familiale au Cameroun

De façon générale, l'entreprise familiale peut être appréhendée comme la première forme d'organisation hiérarchisée de la production des biens et services. Historiquement, elle est née à partir de l'apparition de la propriété privée. Les définitions présentées dans la littérature de gestion sont à la fois très nombreuses et très variées. Il existe une absence de consensus sur la définition de l'entreprise familiale. Notons que ces dernières dépendent principalement du concept du contrôle retenu, de sa durée et du nombre de familles propriétaires.

Une définition large a été donnée par Stern (1986), pour qui l'entreprise familiale serait contrôlée par les membres d'une ou deux familles. Plusieurs travaux ont montré que la définition de l'entreprise familiale s'est traditionnellement basée sur le contrôle du capital et l'exercice du pouvoir. Notons que l'une des premières définitions a été donnée par Barry, en 1975. L'auteur détermine la nature de l'entreprise familiale par le contrôle du capital exercé par les membres issus d'une seule et même famille. Dans leurs travaux, Barnes et Hershon (1976) définissent une entreprise comme étant familiale si le contrôle de la propriété est resté dans les mains d'un individu ou dans celles des membres d'une même famille. Dans la même veine, Landsberg et al (1988) suggèrent qu'une entreprise est qualifiée de familiale si les membres d'une famille détiennent le contrôle légal sur la propriété. Cependant, les travaux de Donnelley (1988) expliquent qu'une entreprise est dite familiale, si et seulement si, elle a été détenue durant deux générations par la même famille. Selon l'auteur, cette durée est nécessaire pour établir des valeurs et fonder une culture d'entreprise saillante.

Dans une perspective africaine, l'entreprise familiale peut-être définie comme une entité appartenant à des personnes liées par des liens de consanguinité directe ou indirecte usant de contrats non formalisés dont l'objectif prioritaire est l'obtention d'un profit minimum permettant la sécurisation du capital investi et la survie des membres de la famille (Boungou Bazika, 2004).

Quelques définitions ont été données en contexte camerounais. Pour Tchankam (1998), l'entreprise familiale au Cameroun serait celle dans laquelle les membres d'une même famille contrôlent l'activité ou le travail et participent activement à la direction, entretenant un lien durable entre famille et entreprise. Feudjo (2006) soutient qu'une entreprise est qualifiée de familiale, si son capital social est détenu en totalité par une seule personne ou par une seule famille. Dans une étude récente menée par Feudjo et Tchankam (2012), ils considèrent comme familiale, les entreprises appartenant entièrement soit à une seule personne, soit à une seule famille, soit majoritairement (51 % du capital) à un groupe de personnes liées par le sang. Nous allons dans le cadre de ce travail, intégrer la dimension des liens de mariage dans les définitions déjà données en contexte camerounais. Ainsi nous retiendrons la définition suivante : L'entreprise familiale camerounaise est celle qui appartient soit à une personne, soit à un ensemble de personnes ayant des liens de sang, soit à des personnes ayant des liens de mariage. Au regard de la particularité de ces entreprises sont est en même de ce poser la question de savoir : quels est le rôle des données comptables dans ces entreprises ?

1.2. Production et utilisation des informations comptables dans les entreprises

Pour Mballa Atangana (2016) l'information comptable produite est nécessaire pour la gestion de l'entreprise, mais elle est aussi importante pour le paiement des impôts. En effet, L'Acte Uniforme OHADA Relatif au Droit Comptable OHADA et à l'Information Financière (AUDCIF) dans son article premier oblige toutes les entreprises à mettre en place une comptabilité destinée à l'information externe comme à leur propre usage. Au Cameroun, le Code Général des Impôts (CGI) dans son Article C46 donne une liste d'activités et les catégories d'impôt libératoire auxquels elles appartiennent. On peut y voir les coiffeurs ambulants, exploitants de moulin à écraser, marchands de boissons alcoolisées; marchands de sable, de graviers ou de moellons entre autres. Nous constatons que malgré le classement de nombreuses activités dans ce secteur dit informel, ces activités contribuent tout de même au financement du budget de l'Etat camerounais. Ces entreprises qui sont en général individuelles entrent dans la définition de l'entreprise familiale en contexte camerounais.

Elles ont, selon l'AUDC dans son Article 13, l'obligation de tenir une comptabilité embryonnaire car appartenant au Système minimal de trésorerie. Cette comptabilité de trésorerie repose sur les mouvements de trésorerie (recettes ou encaissements, dépenses ou décaissements) de l'entreprise. Malgré cette obligation, nombre de ces entreprises ne produisent pas de chiffres ceci du fait que les contrôles ici sont en général dirigés vers les quittances de paiement de l'impôt libératoire. A côté de ces entreprises, il existe celles plus connues par les chercheurs (les entreprises du secteur formel) qui retiennent généralement plus l'attention de l'administration fiscale, car ayant l'obligation de tenir une comptabilité plus structurée que les premières². De ce qui précède, nous pouvons formuler l'hypothèse suivante :

H1 : Les entreprises familiales camerounaises produiraient les informations comptables.

L'Article 3 de l'AUDCIF précise que la comptabilité doit satisfaire, dans le respect de la règle de prudence, aux obligations de régularité, de sincérité et de transparence inhérentes à la tenue, au contrôle, à la présentation et à la communication des informations qu'elle a traitées. Cependant, les travaux de Mballa (2016), montrent que dans les entreprises camerounaises, la production de l'information comptable est sujette à diverses motivations et fait ainsi l'objet des manipulations diverses. Nous posons donc l'hypothèse suivante :

H2 : La qualité de la production de l'information comptable serait corrélée à son utilité perçue par le dirigeant.

Notons que les travaux de Chapelier (1994) mentionnent que la pratique d'élaboration d'états financiers intermédiaires (allant d'une fois par mois à une fois par an) est très répandue en PME. De ce fait, les données comptables sont des outils de gestion nécessaire à la prise de décision au sein des entités. De son côté, Bajan-Banaszak (1993) montre que les entreprises utilisent une comptabilité financière intermédiaire orientée gestion. Dans le même ordre d'idée, Lavigne (1996) martèle que les états financiers des PME ne sont pas seulement utiles pour des fins fiscales, qu'ils peuvent être utiles à d'autres fins. Cependant, certains chercheurs pensent que les dirigeants des PME sont intéressés par la simple production des documents imposés par la loi dans les délais opportuns afin de répondre aux autorités fiscales. C'est le cas par exemple de Marchesnay (1982) et de Holmes et Nicholls (1988), qui affirment que la

² Au sens du Recensement Général des Entreprises (RGE) en 2009 par l'Institut Nationale de la Statistique (INS), il s'agit de toutes les unités modernes de production localisable et exerçante leur activité dans des locaux professionnels fixes et permanents.

production des données comptables non obligatoires est assez restreinte et restent destinés en priorité à l'inspecteur des impôts. Cette idée est confortée par Djoutsa et al. (2013) qui explique que, nombreux sont les chefs d'entreprises produisent des états financiers uniquement pour satisfaire les objectifs légaux imposés par l'administration fiscale et l'Institut National de la Statistique (INS). D'où notre troisième hypothèse :

H3 : Les entreprises familiales camerounaises produiraient des informations comptables pour remplir les obligations légales.

2- Méthodologie de l'étude

La démarche méthodologique dans cette étude a été essentiellement orientée vers une approche hypothético-déductive. Après la recherche documentaire, nous avons mené une étude empirique auprès des entreprises familiales au Cameroun, ceci dans le but d'atteindre notre objectif principal. Nous allons maintenant décrire notre échantillon (2.1), opérationnaliser nos variables (2.2), et présenter les outils d'analyse utilisés (2.3).

2.1. Description de l'échantillon

La population de notre étude est constituée de l'ensemble des entreprises familiales de tous les secteurs basées au Cameroun. Il s'agit des entreprises appartenant soit à une personne, soit à un ensemble de personnes ayant des liens de sang, soit à des personnes ayant des liens de mariage. Au regard du nombre trop élevé de ces entreprises, il serait prétentieux pour nous de songer à faire une enquête exhaustive dans toute notre population. Le choix a été porté sur la ville de Douala. Ce choix a été inspiré par les statistiques de l'INS (2016) d'après lesquelles Douala regorge à elle seule 31,5% des entreprises du pays et offre 47,1% des emplois permanents³.

Nous avons administré au départ quatre-vingt-trois (83) questionnaires et avons collecté soixante-seize (76), donc sept (07) des entreprises prospectées n'ont pas favorablement répondu à notre requête. Des soixante-seize (76) entreprises ayant favorablement répondu, quinze (15) ne répondent pas au critère de familiarité des entreprises, seules soixante-une (61) répondent à ce critère soit un taux de bonne réponse de 73,5%. Ces derniers se répartissent ainsi qu'il suit : 12 entreprises industrielles, 19 entreprises commerciales, et 30 entreprises de service. Ce questionnaire a été inspiré de ceux de certains

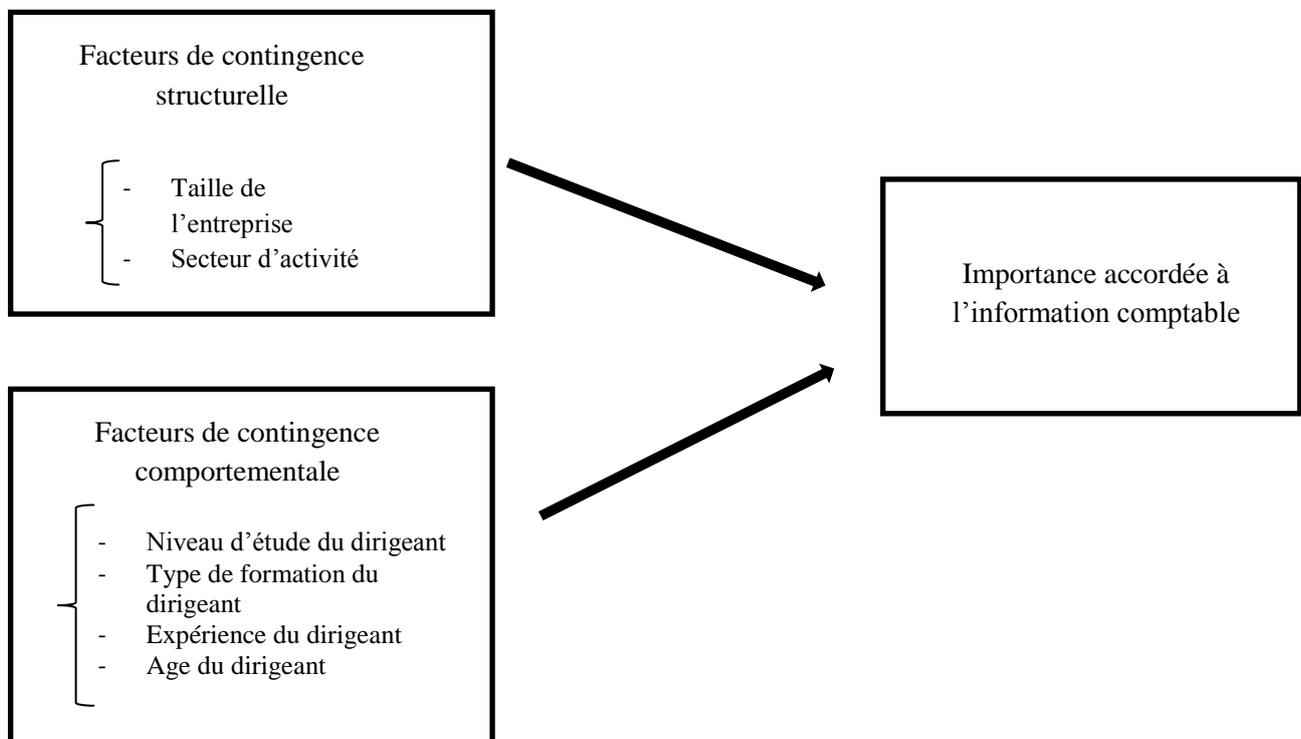
³Recensement Général des entreprises en 2009

auteurs dans des études antérieures, à l'instar de celui de Chapelier (1997) portant sur les données comptables de gestion des PME.

2.2. Opérationnalisation des variables de l'étude

Il convient pour nous ici de rappeler que nos hypothèses H1 et H3 sont descriptives, donc des analyses par des statistiques descriptives sont suffisantes. Nous allons donc faire l'opérationnalisation des variables pour l'hypothèse H3. Nous voulons ici montrer que les facteurs de contingence comportementale liés au dirigeant ainsi les facteurs de contingence structurelle liés à l'entreprise influent sur la production et l'utilisation des informations comptables. Une enquête par questionnaire menée par Lavigne (1999) montre que la taille de l'entreprise, la structure de propriété (familiale ou pas) et l'endettement constituent des déterminants clés des pratiques de comptabilité générale, avec une prépondérance du facteur taille. D'autres études encore (Chapelier, 1994 ; Bajan-Banaszak, 1993 ; Holmes et Nicholls, 1988, Holmes et Nicholls, 1989) montrent que les facteurs de contingence structurelle et comportementale ont une influence sur la production des données comptables. Tout ceci nous a permis d'avoir le modèle conceptuel suivant :

Figure 1 : Modèle conceptuel de la recherche



Nous pensons que les facteurs de contingence structurelle et comportementale peuvent expliquer le comportement observé dans les entreprises familiales camerounaises en ce qui

concerne tant la production des informations que l'utilisation qui en est faite. Ce modèle constitue donc le résultat prédictif de notre recherche.

Le modèle utilisé pour la formalisation est le modèle logit ordinal. Notons ici que ce modèle est aussi appelé régression logistique. Notre équation économétrique est donc la suivante :

$$\text{IMP_ACCORDEE} = \alpha_0 + \alpha_i x_i + \varepsilon_i \quad (1) \quad i=1,2,\dots,6$$

Avec x_i , les variables explicatives ; α_i , les coefficients de Régression ; α_0 , le terme constant et ε_i , le terme d'erreur. Cette équation peut être matérialisée ainsi qu'il suit :

$$\text{IMP_ACCORDEE} = \alpha_0 + \alpha_1 \text{NIV_ETDIR} + \alpha_2 \text{TYP_FORDIR} + \alpha_3 \text{EXP_DIR} + \alpha_4 \text{AGE_DIR} + \alpha_5 \text{AGE_ENT} + \alpha_6 \text{TAI_EN} + \alpha_7 \text{SEC_ACT} + \varepsilon \quad (2).$$

Où :

IMP_ACCORDEE représente l'importance accordée à l'information comptable ;

NIV_ETDIR le niveau d'étude du dirigeant ;

TYP_FORDIR le type de formation du dirigeant ;

EXP_DIR, l'expérience du dirigeant ;

AGE_DIR, l'âge du dirigeant ;

AGE_ENT, l'âge de l'entreprise ;

TAI_ENT, la taille de l'entreprise ;

SEC_ACT, le secteur d'activité.

L'équation (2) ci-dessus sera estimée à partir de la régression logistique ordinaire.

Nous allons opérationnaliser chacune des variables, en partant de notre hypothèse H2 que nous avons émises. Ceci nous permettra de faciliter l'analyse de cette hypothèse. Ainsi donc, l'opérationnalisation conjointe des variables de cette hypothèse est conciliée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Opérationnalisation des variables

Variables	Définitions	Mesures retenues	Signes attendus	Auteurs de référence
Variable dépendante : L'importance accordée à l'information comptable				
Importance accordée à l'information comptable	Organisation du service comptable	- La morphologie du service comptable (existence de la fonction comptable et effectif du personnel en son sein) - Le degré d'informatisation - Le profil du responsable du service comptable (niveau et type de formation)		Saboly-Lacombe, 1994 ; Lavigne, 1999 ; Chapelier et Mohammed, 2010
Variables explicatives : facteurs de contingence structurelle et comportementale				
NIV_ETDIR	Niveau d'études Du dirigeant	- Secondaire ; - Supérieur	Positif	Chapelier et Mohammed, 2010 ; Baïdari, 2005
TYP_FORDIR	Type de formation du dirigeant	Gestionnaire (économie, gestion, comptabilité) / non gestionnaire	Positif	Chapelier et Mohammed, 2010 ; Baïdari, 2005
EXP_DIR	Expérience du dirigeant		Négatif	Marchesnay, 1985 ; Chapelier, 1994 ; Nadeau et al., 1988
AGE_DIR	Age du dirigeant		Négatif	Begon, 1990 ; Lacombe, 1994
Variables de contrôle : facteurs de contingence structurelle				
TAI_ENT	Taille de l'entreprise	- Chiffre d'affaires ;	Positif	Chapelier et Mohammed, 2010 ; Ngantchou, 2008.
AGE_ENT	Age de l'entreprise		Négatif	Holmes et Nicholls (1988)
SEC_ACT	Secteur d'activité	- Industrie - Commerce - Service	Positif	Holmes et Nicholls, 1989 Nobre, 2001

Source : auteurs, à partir de la littérature

2.3. Outils d'analyses

Les données recueillies ont été traitées à l'aide du logiciel Stata 13. Elles ont au préalable été codifiées pour une bonne lisibilité et pour faciliter leur insertion dans le logiciel d'analyse et de traitement des données. Nous avons effectué deux types d'analyses, à savoir l'analyse descriptive et l'analyse explicative.

L'analyse descriptive a été faite à travers le tri à plat et ce, pour les hypothèses H1 et H3. Il s'agit donc du calcul des pourcentages pour chaque question, qui permet de construire les tableaux de fréquences.

Quant à l'analyse explicative, elle a été faite à partir de la régression logistique ordinaire.

Nous avons utilisé le test du khi-deux pour la vérification des hypothèses.

3. Résultats de la recherche empirique

3.1. Résultats de l'analyse descriptive

Cette analyse a été faite pour les hypothèses H1 et H3. Mais également pour les éléments entrant dans l'organisation du service comptable qui a été retenue pour mesurer notre variable dépendante.

3.1.1. Organisation du service comptable des entreprises prospectées

La production des données comptables dépend de plusieurs éléments liés à la fonction comptable à l'instar de l'effectif du personnel du service comptable, le mode d'organisation de la comptabilité, le niveau et le type de formation du Responsable du service comptable, le degré d'informatisation du service comptable. Les résultats obtenus nous montrent que toutes les entreprises interrogées ont en leur sein un service comptable. En effet, l'AUDCIF oblige toutes les entreprises à tenir une comptabilité, même embryonnaire pour les très petites entreprises, ce qui pourrait expliquer ce pourcentage.

En ce qui concerne le mode d'organisation de la comptabilité ou morphologie du service comptable, on constate que seul 9,84% des entreprises de l'échantillon ont externalisé la totalité de leurs activités comptables contre 34,43% qui n'ont externalisé qu'une partie de leurs activités comptables. Pour ce qui est du reste des entreprises de l'échantillon (55,74%), le service comptable interne réalise la totalité des activités. Ceci pourrait s'expliquer d'une part par le fait que la quasi-totalité des dirigeants dans notre échantillon sont en outre propriétaires et en général préfèrent orienter la production des informations comptables. En les produisant en interne, ceci leur laisse toutes les possibilités de manipulation avant le

passage d'un expert-comptable. Ngantchou (2008) mentionne que la plus part des entreprises camerounaises manipulent les informations comptables.

Concernant l'effectif du personnel du service comptable, 91,80% des entreprises de l'échantillon ont moins de 5 personnes travaillant au service comptable, 6,56% des entreprises ont un effectif compris entre 5 et 10 personnes et seulement 1,64% ont un effectif supérieur à 10 personnes. La taille des entreprises enquêtées est une explication de ces pourcentages. En effet, selon le dernier Recensement Général des Entreprises (RGE, 2009) de l'Institut National de la Statistique, il existe 93.969 entreprises au Cameroun dont environ 99% sont des PME. Donc les chefs d'entreprises ne recrutent qu'en fonction des moyens de leurs entreprises.

Notons ici que presque la totalité des Responsables des services comptables ont un niveau d'étude supérieur soit 86,66% et que 63,30% ont une formation de type économie, gestion ou comptabilité. Ceci pourrait se justifier par la prolifération aujourd'hui des institutions universitaires, mais aussi le fait que de plus en plus d'hommes d'affaires envoient leur progéniture faire des études pour revenir les accompagner dans l'entreprise familiale.

Pour ce qui est du niveau d'informatisation des services comptables, 60 entreprises ont un service comptable informatisé soit un pourcentage de 98,36% contre une seule entreprise n'ayant pas un service comptable informatisé. Il ressort que le degré d'informatisation de ces entreprises est plutôt poussé car, tous disposent des ordinateurs et utilisent les logiciels comptables (Sage Saari, ...) et d'autres matériels à l'instar des photocopieuses, scanner, imprimante, Smartphone, etc. Cette informatisation poussée trouve son origine notamment dans la prolifération des NTIC aujourd'hui et leur coût de plus en plus bas.

3.1.2. Production des informations comptables

Tableau 2 : Production des informations comptables

Production des états financiers

Caractéristiques	Effectifs	%	% cumulés
1 Oui	61	100.00	100.00
2 Non	00	00.00	100.00
Total	61	100.00	

Etats produits

1	Bilan	4	6.56	6.56
1,2	Bilan et compte de résultat	37	60.66	67.21
1, 2,3	Bilan, comptes de résultat et TAFIRE	3	4.92	72.13
1, 2,4	Bilan, compte de résultat et autres	4	6.56	78.69
2	Compte de résultat	13	21.31	100.00
Total		61	100.00	

Fréquence de production des états financiers

1	Ponctuellement	19	31.15 ²²	31.15
2	Une fois par trimestre	3	4.92	36.07
3	Une fois par semestre	4	6.56	42.62
4	Une fois par an	35	57.38	100.00
Total		61	100.00	

Niveau d'intérêt accordé au respect des normes et principes comptables OHADA

1	Pas du tout	6	9.84	9.84
2	Très faible	10	16.39	26.23
3	Faible	10	16.39	42.62
4	Moyen	20	32.79	75.41
5	Grand	15	24.59	100.00
Total		61	100.00	

Délai de publication des états financiers après la fin d'exercice

1	Avant le mois de mars	35	57.38	57.38
2	Après le mois de mars	26	42.62	100.00
Total		61	100.00	

Source : auteurs

Ce tableau nous montre non seulement que toutes les entreprises retenues dans notre échantillon produisent des informations comptables mais également que toutes ces entreprises prospectées produisent les états financiers au moins une fois par an. Ce tableau nous montre également que 6,56% de ces entreprises produisent uniquement le bilan, 21,31% uniquement le compte de résultat, 4,92 produisent à la fois le bilan, le compte de résultat et le TAFIRE, 6,56% produisent le bilan, le compte de résultat et les états annexés et 60,66% produisant le bilan et le compte de résultat.

En ce qui concerne la fréquence de production, 31,15% des entreprises prospectées produisent de façon ponctuelle, 4,92% produisent une fois par trimestre, 6,56% une fois par semestre et plus de la moitié soit 57,38% produisent une fois par an. Ce dernier taux de production peut être dû aux exigences de l'administration fiscales. Pour ce qui est de l'intérêt accordé au respect des principes et normes comptables, 58,38% (32,79 +24,59) des entreprises accordent au moins un intérêt moyen au respect des normes et principes. Ce tableau nous montre aussi que 57,38% des entreprises prospectées respectent le délai de publication ou de production des états financiers. Ce résultat va dans le même sens que ceux de Djoutsa et al. (2013) qui ont trouvé que les entreprises utilisent le système comptable OHADA et établissent des états financiers selon les normes de ce plan comptable.

Les résultats ci-dessus nous permettent de dire que les entreprises familiales camerounaises produisent des informations comptables et respectent les principes et normes comptables OHADA d'où notre hypothèse H1 est validée.

3.1.3. Raison de la production des informations comptables

Nous allons ici mettre en évidence les facteurs expliquant les raisons de la production des informations comptables.

Tableau 3 : Mise en exergue des raisons de la production des informations comptables

Raisons de production et d'utilisation des informations comptables				
Caractéristiques		Effectifs	%	% cumulés
1	Pour des raisons fiscales	15	24.59	24.59
1,2	Pour la fiscalité, les décisions et le crédit	9	14.75	39.34
1, 2,3	Pour des raisons fiscales et la prise de décision	20	32.79	72.13
2	Pour la prise de décisions	14	22.95	95.08
3	Pour la demande de crédit	3	4.92	100.00
Total		61	100.00	

Source : auteurs

Il ressort de ce tableau que 24,59% des entreprises de l'échantillon produisent l'information comptable uniquement dans le but de satisfaire les obligations légales, 22,95% produisent pour les prises de décisions, 4,92% produisent pour les demandes de services bancaires. Ce faible taux pour la demande de service bancaire peut être expliqué par le fait de la surliquidité

des banques dans le contexte camerounais, mais surtout au caractère familiales des entreprises de notre échantillon, car cette catégorie d'entreprises utilise en général d'autres formes de financements (tontines, ...) que les emprunts bancaires. En outre, le même tableau nous laisse voir que 32,79% de notre échantillon utilisent les informations comptables produites en même temps pour satisfaire les obligations légales et pour les prises de décision, et 14,75% les utilisent dans les trois rôles c'est-à-dire pour satisfaire aux obligations légales, prendre les décisions, et demander le crédit bancaire. En somme, nous avons 44 entreprises sur 61 qui produisent l'information comptable pour des raisons fiscales (15+9+20), soit un pourcentage 72,13% de l'échantillon total. Ces résultats nous montrent que les entreprises familiales camerounaises produisent des informations comptables principalement pour satisfaire l'autorité fiscale et pour les prises de décisions mais avec une prépondérance de la première raison. C'est dans le même sens que Mballa Atangana (2016), mentionne que l'information comptable produite est nécessaire pour la gestion de l'entreprise, mais elle est aussi importante pour le paiement des impôts. Ceci corrobore les résultats de Holmes et Nicholls (1989) pour qui, les PME sont orientées principalement vers la production des documents obligatoires, dans les délais longs et dans le seul but de satisfaire aux obligations imposées par l'administration fiscale ; ceux de Marchesnay (1982) qui montre que les documents comptables restent destinés en priorité à l'inspecteur des impôts. En contexte camerounais, ce résultat rejoint ceux de Djoutsa et al. (2013), selon qui une majorité de chefs d'entreprises produisent des états financiers uniquement pour satisfaire les objectifs légaux imposés par l'administration fiscale et l'Institut National de la Statistique (INS). Les travaux de Lavigne (2000) confortent les résultats sur la production des données comptables dans un but de prise de décisions.

A partir de ce qui précède, nous pouvons dire que l'hypothèse H3 selon laquelle les entreprises familiales camerounaises produisent les données comptables pour rendre compte au fisc est validée.

3.2. Résultat de la régression logistique ordinale

L'analyse explicative a été faite à partir de la régression logistique et se réfère à l'hypothèse H2 qui a pour but de voir les liens existant entre la qualité de la production des données comptables et les caractéristiques propres au dirigeant et à l'entreprise.

L'estimation des paramètres de notre équation économétrique à travers la régression logistique ordinale nous a permis d'avoir les résultats du tableau suivant :

Tableau 4 : Résultats de la régression logistique ordinale

Variable dépendante : Qualité de l'information produite						
Variables (Intérêt accordé)		Coef.	Std. Err.	z	Proba	Significativité
Variables Explicatives	Age du dirigeant	.1829268	.0734244	2.49	0.016	5%
	Niveau d'étude du dirigeant	-2.281335	16598.55	-0.00	1.000	NS
	Expérience du dirigeant	.3865429	.1536245	2.52	0.015	5%
	Type de formation	31.73527	5713.434	0.01	0.996	NS
Variables De contrôle	Secteur d'activité	.5617273	.116055	4.84	0.000	1%
	Chiffre d'affaires	.525147	.1120241	5.34	0.000	1%
	Age de l'entreprise	.561245	.2148632	2.61	0.012	5%
Khi-deux = 171.57 Proba = 0.0000 Pseudo R2 = 0.9182 Nombre d'observations = 61						

Source : à partir du Khi-deux

Le modèle est globalement significatif au seuil de 1% car la probabilité du Khi-deux = 0.0000 ce qui est inférieur à 1%. Par ailleurs, on se rend compte que les variables indépendantes expliquent la variable dépendante à 91,82%.

Du tableau ci-dessus, il ressort que la variable âge du dirigeant influence positivement et significativement au seuil de 5% l'importance accordée à la production de données comptables. Si l'âge du dirigeant augmente d'une unité, l'intérêt accordé au respect des normes augmente de 0,18 unité. Ce résultat est contraire à nos attentes et ne corrobore pas ceux Lacombe (1994). En effet, ces auteurs relèvent que le degré d'utilisation diminue au fur et à mesure que l'âge des dirigeants augmente et par ricochet que l'intérêt accordé diminue également avec l'âge du dirigeant. En plus Chapelier (1994), et Nadeau et al. (1988) trouvent que plus le dirigeant est expérimenté, plus il est âgé, plus il consomme moins d'informations et par la suite il utilise moins les données comptables de gestion. Ces résultats contradictoires peuvent être dus au fait qu'en contexte camerounais, les entreprises tardent souvent à mettre sur pied une comptabilité pendant les premières années d'existence et le font souvent lorsque l'entreprise devient plus grande. Donc, malgré la mise sur pied tardive, les dirigeants ayant fonctionné pendant plusieurs années, y accordent un grand intérêt au moins pour quelques années. Ceci peut aussi être expliqué par le fait que 75.41% des entreprises de notre échantillon ont entre 0 et 11 ans, donc sont encore relativement jeunes.

Concernant le niveau d'étude du dirigeant, il influence négativement la variable dépendante mais est non significatif, ce qui est également contraire à nos attentes. En effet, si le niveau d'étude du dirigeant augmente d'une unité, l'intérêt accordé diminue de 2,28 unités. Ce résultat est contraire à celui de Kaïs Lassoued (2006), qui montre que le niveau de formation est en relation significative avec le degré d'utilisation des données comptables sans pour autant connaître le sens de cette relation. Ce résultat que nous avons obtenu peut être dû au fait que de plus en plus de personnes deviennent diplômées sans avoir les connaissances requises pour les diplômes obtenus ou au fait que ces diplômes n'ont aucun lien avec les formations de type gestionnaire ou comptable.

Pour ce qui est de l'expérience du dirigeant, elle influence positivement au seuil de 5% la variable dépendante. En effet, si l'expérience du dirigeant augmente d'une unité, l'intérêt accordé au respect des normes augmente de 0,38 unité. Ce résultat est contraire à nos attentes, mais rejoint ceux de Marchesnay (1985) et Nelson (1987) pour qui le degré d'utilisation des données comptables augmente avec l'expérience. Reix (1981), en revanche, ne trouvent aucune relation entre le degré d'utilisation et l'expérience de l'utilisateur. Toutefois, nos résultats sont contraires à ceux de Chapelier (1994), et Nadeau et al. (1988) pour qui, plus le dirigeant est expérimenté, plus il est âgé, moins il consomme d'informations et par la suite il utilise moins les données comptables de gestion. Ceci ne sera sans effet sur l'entreprise que dans un environnement stable.

La variable type de formation influence positivement l'intérêt accordé à l'information comptable mais est non significative. Dans ce sens, Chapelier (1994) note que les dirigeants disposant d'une formation de type comptables et/ou gestionnaires présentent un degré d'utilisation des données comptables de gestion élevé. Holmes et Nicholls (1988) mentionnent que le type de formation lui-même peut expliquer le degré d'utilisation, et donc l'importance accordée aux données comptables. Ceci est d'autant plus vrai que lorsqu'une personne a suivi une formation de type gestionnaire, elle comprend le bien fondé des informations comptables et donc, y accorde un plus grand intérêt. Le résultat obtenu ici conforte nos attentes.

L'analyse des variables de contrôle nous montre que le secteur d'activité, la taille de l'entreprise et l'âge de l'entreprise ont une influence positive et sont significatifs aux seuils respectifs de 1%, 1% et 5 % sur la production ou l'utilisation des informations comptables. En ce qui concerne le secteur d'activité, Holmes et Nicholls (1989) dans une étude menée auprès de 928 PME australiennes démontrent que le secteur d'activité a un effet sur le niveau de

production des données comptables non obligatoires des PME. Pour ce qui est des deux autres résultats, ils trouvent une explication dans le fait que, d'une part plus le chiffre d'affaires d'une entreprise est grand, plus elle a besoin d'information fiables pour sa gestion, en plus, c'est un critère de mesure de la taille de l'entreprise, et à mesure que l'entreprise grandit, elle a davantage besoin d'information pour assurer un bon contrôle. D'autre part, l'âge de l'entreprise peut avoir une influence sur l'intérêt accordé à l'information comptable en ce sens que logiquement, plus elle est âgée, plus elle grandit et donc a besoin du maximum d'information pour se rassurer de l'état de ses richesses. Les résultats de Holmes et Nicholls (1988) sont contradictoires car selon eux, l'acquisition et/ou la préparation d'un niveau relativement détaillé d'informations comptables diminuent quand l'âge des entreprises augmente et plus précisément, que les PME âgées de moins de 5 ans disposent le plus souvent de SIC plus détaillés que les PME de plus de 10 ans. Ces auteurs expliquent cette relation en se référant aux premières années d'existence de l'entreprise dont le dirigeant est un gros demandeur d'informations parce qu'il est en situation d'apprentissage puis au fil du temps, cette demande va diminuer avant de se stabiliser.

Les variables telles que l'âge du dirigeant, son expérience influencent positivement l'importance accordée à la production des données comptables dans le cas précis des entreprises familiales au Cameroun, la variable niveau d'étude du dirigeant a plutôt une influence négative sur la production des données comptables. Ces résultats sont contraires à nos attentes. Seul le type de formation qui influence positivement l'importance accordée confirme nos attentes. Donc, notre hypothèse H3 n'est validée que partiellement.

Conclusion

Nous voulions dans ce travail mesurer l'importance accordée aux informations comptables dans le cas précis des entreprises familiales camerounaises, et par voie de conséquence expliquer le comportement comptable dans cette catégorie d'entreprises.

A partir d'un échantillon de 61 entreprises familiales de la ville de Douala au Cameroun, nous avons constaté que ces dernières produisent des informations comptables et ce, en respectant la norme et les principes comptables en vigueur, que cette production est faite principalement pour des raisons fiscales et ensuite, dans une proportion non négligeable pour des prises de décisions, du fait principalement de la concurrence de plus en plus grandissante, les obligeant à être plus compétitives.

L'analyse de l'importance accordée à la production des informations comptables nous laisse voir que les facteurs de contingence tant structurelle que comportementale (concernant le

dirigeant) influent sur la perception que ces derniers peuvent avoir des informations comptables. Ainsi donc, il ressort que les facteurs tels que l'expérience du dirigeant, son type de formation, son âge, le secteur d'activité de l'entreprise, sa taille et son âge influencent positivement sur l'importance accordée aux informations comptables, mais également que le niveau d'étude du dirigeant a plutôt une influence négative.

Nonobstant les résultats obtenus, Cette étude souffre de certaines limites. D'abord, la taille réduite de notre échantillon nous amène à être prudent quant à la portée des conclusions. En plus, plusieurs variables n'ont pas été retenues dans notre travail, en l'occurrence celles liées au profil des autres acteurs comptables. Ces limites nous montrent que la prise en compte d'autres facteurs pourrait davantage expliquer le phénomène étudié. La voie est donc ouverte à des études futures qui introduiraient les variables non retenues dans notre modèle et surtout celles relatives au profil du comptable.

Bibliographie

Acte uniforme OHADA relatif au Droit Comptable Journal Officiel de l'OHADA n°10, 20 novembre 2000

AUDCIF Février 2017

Bajan-Banaszak L. (1993), « L'expert-comptable et le conseil de gestion des PME : une enquête en Poitou Charentes », *Revue française de comptabilité*, n° 249, pp. 95-101.

Barry B. (1975), "The development of organisation structure in the family firm", *journal of general management*, Autumn, 42-60

Begon G. (1990), « Le système d'information de gestion dans les PME : Un marché », mémoire d'expertise comptable, pp.98.

Boungou Bazika J.-C. (2004), "L'ENTREPRISE FAMILIALE : définition et fonctionnalité dans une perspective africaine". Cahier de recherche N°04-74 du réseau de chercheurs Entrepreneuriat.

Chapelier P. (1994), *Comptabilités et systèmes d'information du dirigeant de PME : Essai d'observation et d'interprétation des pratiques*, Thèse de Doctorat de sciences de Gestion, Université de Montpellier II.

Colot V. & Michel P.A. (1996), « Vers une théorie financière adaptée aux PME : Réflexion sur une science en genèse », *Revue Internationale PME*, vol. 9, n° 1, P. 143-166.

Djoutsa W. L., Takoudjou N. A., & Simo B. (2013), « Les déterminants de la complexité du Système d'Information Comptable et Financière dans les entreprises camerounaises » *Revue Marocaine de Comptabilité, Contrôle et Audit*, n°2, octobre 2013, p. 142-17.

- Donnelley R.G. (1988)**, ‘‘The family business’’. *Family Business Review* 1, 427-445
- Feudjo J. R. (2006)**, « Homogénéité, hétérogénéité de l'équipe dirigeante. Performance de l'entreprise et enracinement du dirigeant », *La Revue des Sciences de Gestion*, n°219), p. 115-128.
- Feudjo J. R. & Tchankam J.P (2012)**, « Les déterminants de la structure financière : Comment expliquer le ‘‘paradoxe de l’insolvabilité et de l’endettement’’ des PMI au Cameroun ? », *Revue internationale P.M.E.*, vol. 25, n°2, 2012.
- Gasse Y. (1989)**, « L’utilisation de diverses techniques et pratiques de gestion dans les PME », *Revue Internationale de Gestion des PMO*, Vol. 4, N° 1, pp.3-11.
- Holmes S. & Nicholls D. (1988)**, « An analysis of the use of accounting information by australian small business », *Journal of Small Business Management*, pp.57-68.
- INS (2009)**, ‘‘Recensement Général des Entreprises 2009’’, Document de Synthèse de l’Institut National de la Statistique du Cameroun.
- Khalidi M.A (2019)**, « Performance organisationnelle : quelle mesure ? », *Revue du contrôle, de la comptabilité et de l’audit* « Numéro 9 : Juin 2019 / Volume 4 : numéro 1 » p : 21 - 41
- Lacombe-Saboly, M. (1994)**, *Les déterminants de la qualité des produits comptables des entreprises : le rôle du dirigeant*, Thèse de Sciences de Gestion, Université de Poitiers.
- Lavigne B. (1996)**, « Les états financiers des PME sont-ils seulement utiles pour des fins fiscales? », *Communication présentée au 64 ème congrès de L’ACFAS*, Vol 2, pp 951-966.
- Marchesnay M. (1982)**, « Pour un modèle d’hypofirme », in *entreprises et organisations*, Economica.
- Mballa Atangana Y. V. (2016)**, « La production de l’information comptable au sein des entreprises camerounaises : vers l’urgence d’une réforme institutionnelle ? », *Revue de Management et de Stratégie*, (3:2), pp.48-77.
- Mc Mahon G. P. & Holmes S. (1991)**, ‘‘Small Business Financial Management Practices in North America: a Literature Review’’, *Journal of Small Business Management*, Vol. 29, n°2, pp. 19-29.
- Ngantchou A. (2008)**, « Recentrage du cadre comptable, durcissement de l’environnement fiscal et persistance de la gestion des données comptables : Une étude du comportement des PME camerounaises », *La comptabilité, le contrôle et l’audit entre changement et stabilité*, 29ème Congrès de l’AFC, ESSEC-France, 28-30 mai 2008.